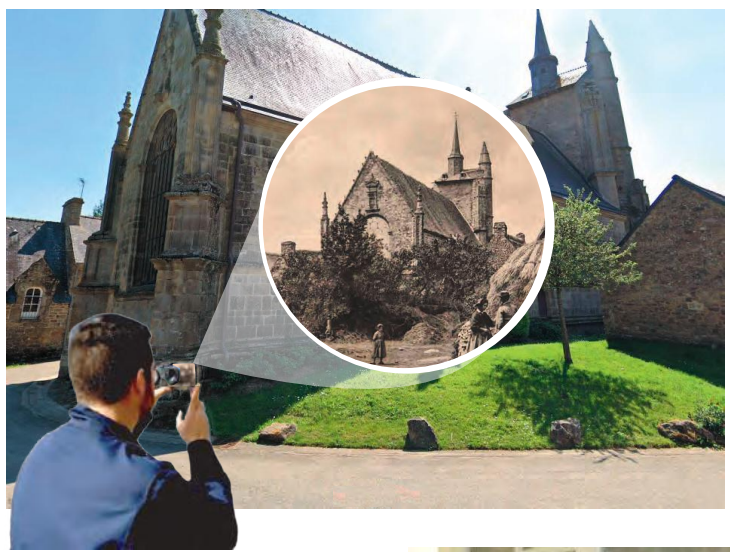




**DOSSIER SPÉCIAL
TOUR 2021**

**Le bulletin municipal
votre magazine d'information**
#printemps/été_2021
www.pluneret.fr

Sommaire



10_
découvrir
 Voyager dans le temps

12_
 FINANCES
comprendre

14_
 URBANISME
habiter

Mairie de Pluneret
 7 place Vincent Jollivet
 56400 Pluneret
 T. 02 97 24 01 06
 www.pluneret.fr

LES HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
 Mardi : 8h30 à 12h
 La Mairie est fermée le samedi



20_
rencontrer
 Portrait du SAAD de Pluneret

Bien plus que des aidants, le SAAD est un partenaire de vie.

16_
 TRAVAUX
aménager

19_
 ENVIRONNEMENT
fleurir



04_
 Dossier Spécial

Le Tour de France passe par Pluneret, une première dans l'histoire.

22_
 CCAS
aider

24_
 ENFANCE JEUNESSE
participer

Édito

Pluneretaines, Pluneretains,
Optimisme. C'est un mot que l'on hésite à prononcer en ce début d'année 2021. Il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres. Notre contexte est marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire, par la pandémie qui occupe nos esprits depuis près d'un an. La vie communale et nos traditions sont elles-mêmes perturbées.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour se faire, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général. Ainsi, nous avançons.

Nos projets principaux sont désormais lancés, 2021 rimera avec concret.

Les travaux d'extension et de rénovation de la salle Nicolazic devraient commencer à l'automne ; l'aménagement du 2^{ème} étage de la Mairie commencera lui dans quelques jours.

Aménagements attendus par beaucoup, les travaux de la piste cyclable commenceront cette année par l'effacement des réseaux rue Lann Guerban et la liaison vers Auray.

La fibre optique arrive pour l'été, le déploiement ayant pris un peu retard par rapport au contexte actuel alors croisons les doigts.

Prévu initialement à Lanriacq, le projet de terrain synthétique attendu depuis très longtemps par nos clubs de foot a dû être repositionné à Jean Le Carrer pour des raisons techniques et financières. Les études se poursuivent donc. Enfin, le vaste projet de centre-ville a commencé par la consultation en cours d'un bureau d'études pluridisciplinaires.

Tout ceci pour renforcer l'attractivité, le dynamisme et le bien vivre à Pluneret. Avec optimisme, je souhaite évidemment que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale.

Protégez-vous !!!! ■

Frank Vallein
Maire de Pluneret

Directeur de publication

Franck Vallein

Équipe de rédaction

Christelle Chaut
Marie-Pierre Evanno
Karl Hurtaud
Valérie Diard-Martin
François Pommois
Philippe Gouraud
Anne Le Corvec
Nicolas Le Gros

Conception

UC Création
T. 06 61 44 33 95

Crédits photos

Mairie de Pluneret,
Tour de France,
AQTA, Bulle d'Air
Ministère des solidarités
et de la santé
Préfecture du Morbihan
Philippe Caharel Papic Méliscènes
Breizh Drone
Depositphotos

Impression

Imprigraph Groupe
IOV Arradon
T. 02 97 24 87 87
Imprimé en 3000 ex.
Dépôt légal n°0000
2^{ème} trimestre 2021

Le Tour de France

évènement 2021



↑ Réunion Palais des Arts @Préfecture du Morbihan

Le Tour de France passe à Pluneret

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

Le 28 juin, la 3^{ème} étape du Tour de France, Lorient / Pontivy, passera par Pluneret. Une première dans l'histoire de la commune ! Un évènement d'une telle ampleur se prépare des mois à l'avance.

La première réunion, organisée par la Préfecture, regroupant l'ensemble des communes traversées par le Tour, a eu lieu en novembre 2020. Alors en plein confinement, ce premier échange avait dû se tenir en conférence téléphonique. Les suivantes ont pu avoir lieu, en respectant les distanciations, au

Palais des arts de Vannes. Les sujets à aborder étaient nombreux : fermeture de la circulation, PC course à créer dans chaque commune, constitution de groupes de bénévoles pour sécuriser les axes de passage des coureurs...

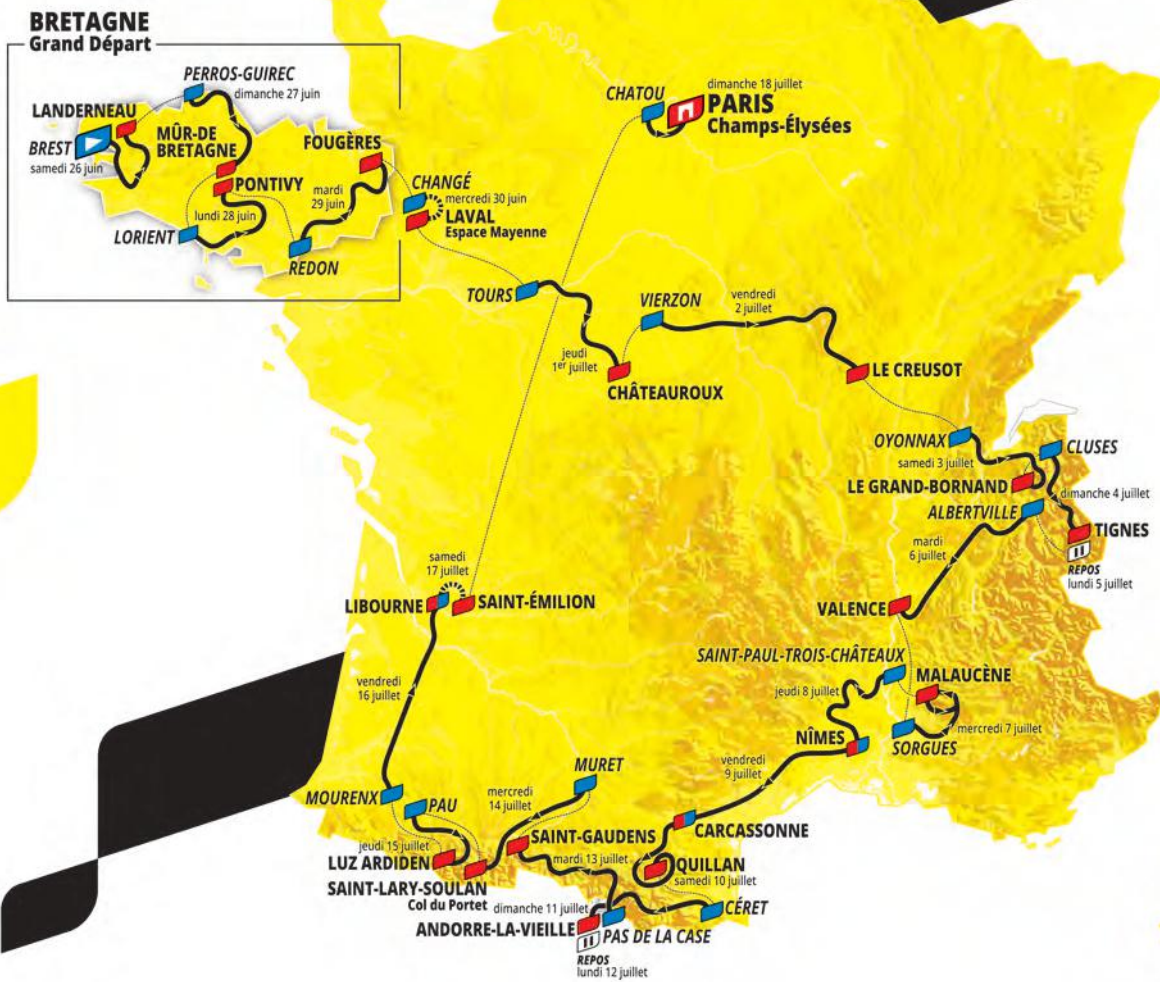
Autant de sujets qui impactent plusieurs services de la commune. Les services techniques seront très sollicités en amont et le jour de l'évènement. La police municipale sera sur le terrain pour veiller à la sécurité des habitants. Un PC sécurité sera d'ailleurs opérationnel le jour de la course pour remonter

d'éventuels incidents au PC de la course. Prévoir l'accès aux services d'urgences pendant la course est également une priorité, des points de passage ont été prévus pour permettre aux véhicules d'urgence de circuler. La communication est enfin primordiale pour informer les habitants sur les modifications de circulation lors de cette journée.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la préparation de cet évènement bat son plein et nous attendons avec impatience la date du 28 juin. ■

TOUR de france™

108^e ÉDITION
26 JUIN - 18 JUILLET 2021



LÉGENDE / THE KEY

- Grand Départ Race Start
- Ville ou site départ Start town or site
- Ville ou site arrivée Finish town or site
- Repos Rest day
- Arrivée finale Race finish
- Étape en ligne Stage
- C.l.m. individuel Individual time-trial

letour.fr @LeTour #TDF2021

© 2021 GÉOATLAS.com

IMPORTANT

TOUR DE FRANCE

PARCOURS 2021

LUNDI
28 JUIN
2021

**CIRCULATION FERMÉE
DE 11h30 À 15h30**



Parcours emprunté par le Tour de France



Zone inaccessible aux véhicules
(entrée et sortie)



Les voyageurs ne pourront pas
accéder ou sortir de la gare TER
entre 11h30 et 15h30



Seuls les véhicules de secours
seront autorisés à circuler



Plus d'infos
contactez la mairie
→ T. 02 97 24 01 06
→ www.pluneret.fr



Le voyage de Paul... de Pluneret à Andorre à vélo !

Paul Guillas est un jeune plunerétain qui s'est lancé un défi de taille : parcourir 1000 kms à vélo pour l'association Cami sport et cancer. À 18 ans, étudiant en licence de STAPS, Paul rêve depuis longtemps de voyages, mais tout en donnant un sens à son projet. Le défi « le voyage de Paul » est né. Si les conditions le permettent, il parcourra plus de 1000 kms de Pluneret à Andorre au mois de juin au profit de l'association qui a pour mission d'implanter, dispenser et développer des programmes de thérapie sportive pour permettre à des milliers de patients touchés par un cancer d'être pris en charge pour diminuer les effets secondaires des traitements, améliorer leurs chances de rémission, diminuer leurs risques de rechute et améliorer leur qualité de vie. Pour financer la logistique de ce défi, Paul s'est lancé à la recherche de plusieurs partenaires qui participeront à ce projet, notamment pour l'aider à financer un véhicule pour les personnes qui l'accompagneront sur le parcours. Une cagnotte en ligne a été créée et Paul met aussi en vente des badges. N'hésitez pas à le contacter si vous souhaitez le soutenir dans son projet. La cagnotte en ligne se trouve sur la plateforme helloasso. ■

- T. 06 73 71 78 05
- M. levoyagedepaul@gmail.com
- Instagram. @levoyagedepaul
- Cagnotte en ligne sur helloasso

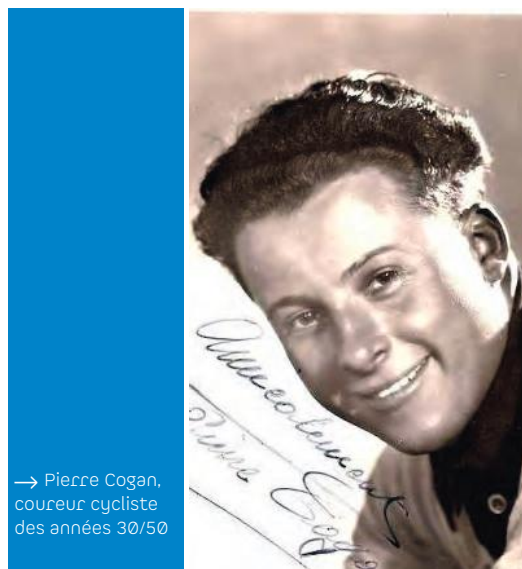
Paul Guillas se lance le défi de parcourir 1000 kms à vélo



RETOUR SUR L'HISTOIRE

Pierre Cogan, Plunerétain, 7^{ème} du tour en 1950

Pierre Cogan est un coureur cycliste des années 30/50, né à Pluneret le 10 janvier 1914. Professionnel de 1935 à 1951, il remporte notamment le Grand Prix de Plouay en 1936 et le Grand Prix des Nations (sorte de championnat du monde du contre-la-montre) en 1937. Il a la particularité d'avoir été parmi les meilleurs du Tour de France avant et après la Seconde Guerre mondiale. Au cours de sa carrière, Pierre Cogan dispute sept Tours de France avec six classements parmi les vingt premiers. Il est ainsi onzième du Tour de France 1935, premier de la catégorie des touristes-routiers (concurrent individuel), et il obtient son meilleur classement, 7^{ème} en 1950. En 1939, l'armée ne l'autorise pas à se présenter au départ malgré l'obtention de sa sélection au sein de l'équipe de l'Ouest. Il dispute son dernier Tour de France en 1951 et en prend la 19^{ème} place. Afin de lui rendre hommage, le parc situé près de la place Vincent Jollivet sera rebaptisé « Square Pierre Cogan » et une plaque sera inaugurée cet été. ■



→ Pierre Cogan, coureur cycliste des années 30/50

ENTRER EN LICE

Manche Océan revient !

En cette année de passage du Tour sur la commune, qui succèdera à Louis BARRE au palmarès de la célèbre course Manche Océan qui relie Corlay à Pluneret ? Pour le savoir, rendez-vous sur l'ensemble du parcours et bien sûr le long de la vallée de Tréauray dimanche 4 juillet. ■



COMMUNICATION_

culture & communication

08

Bulletin municipal / Pluneret #06-2021

↓ Méliscènes Pepic © Philippe Caharel

Méliscènes,
édition 2021
maintenue

COMMUNICATION

La commune se dote de nouveaux outils de communication



PANNEAU LUMINEUX

Un nouveau panneau lumineux sera prochainement mis en place sur la façade du bar des sports. Le panneau actuel ne permettait plus de diffuser une information efficace. Son emplacement, sur la façade de la mairie n'était visible que des piétons. Dès le printemps, le panneau était en effet caché par les arbres. Ce nouveau panneau sera plus lumineux et en couleurs ! Il permettra de communiquer les informations relatives à la commune et à la vie associative. Grâce à une application à télécharger gratuitement sur votre smartphone, il sera possible d'avoir accès en temps réel aux informations diffusées sur le panneau qui sera mis en service courant juin. ■



FACEBOOK

Le 1^{er} juin sera officiellement lancée la page Facebook de la commune de Pluneret. Une page pour vous, habitants de Pluneret, destinée à vous informer sur l'actualité de la commune, mais aussi sur les événements et les projets en cours. Pensez à vous abonner pour suivre le fil d'actualité de la commune ! ■

SPECTACLE 27/09 → 1/10

Mélicènes, édition 2021 maintenue

Mélicènes aura bien lieu en 2021. Si l'édition, initialement prévue en mars a dû être reportée, le festival se tiendra exceptionnellement du 27 septembre au 1^{er} octobre. Le programme sera mis en ligne début septembre sur le site internet de la commune. ■

VISITE CULTURELLE

juillet
→ août

Sainte-Avoye prépare sa réouverture



Les sols de la chapelle de Ste Avoye étant toujours en rénovation, une partie seulement du monument sera accessible au public cet été. La chapelle sera ouverte en juillet et août. Des visites guidées d'une heure, seront organisées dès le 13 juillet. L'inscription est impérative auprès de l'office du tourisme. Les visites auront lieu de 11h à 12h aux dates suivantes : les mardis 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17, 24 août 2021. ■

**Office de Tourisme Intercommunal
Baie de Quiberon, Accueil d'Auray**

→ T. 02 97 24 09 75
→ www.detourdart.com

LECTURE ET CRÉATION

La bibliothèque en mouvement

VENTE DE LIVRES → 11/09

Comme chaque année, la bibliothèque fait le ménage dans ses rayons et organisera la vente des livres retirés du prêt le samedi 11 septembre à la salle des fêtes de 10h à 12h et de 14h à 18h. ■

ATELIER CRÉATIF → 02/10

Un atelier enfants/ados sur le thème de la BD aura lieu le samedi 2 octobre, de 14h à 16h30, encadrés par Nolwenn Guégan et Romain. Places limitées à 8 personnes. (Inscription directement à la bibliothèque). ■

ANIMATION MUSICALE

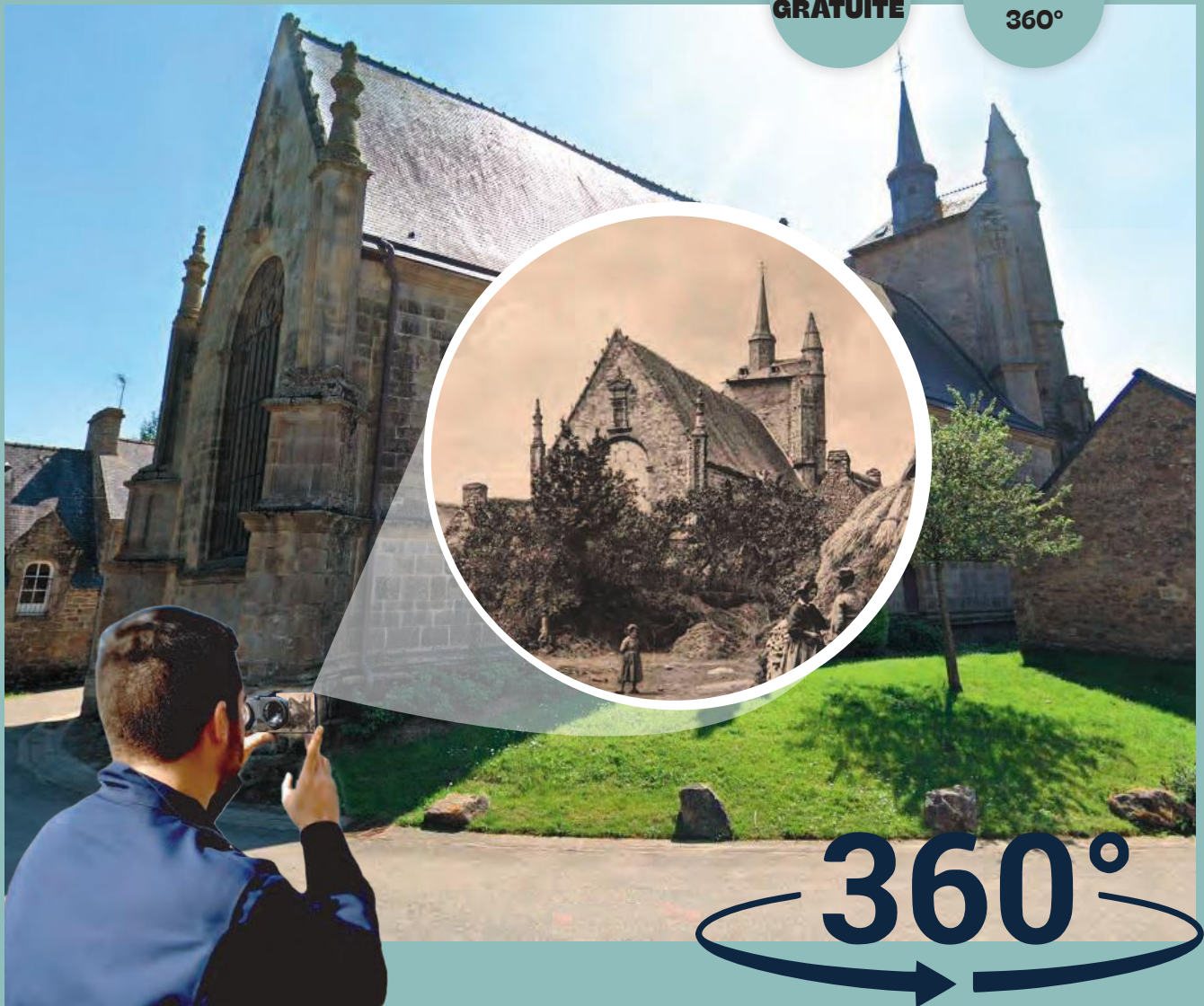
Fête de la musique annulée

Les jours se suivent et se ressemblent. Cette phrase pourrait illustrer parfaitement le thème d'une chanson, tant ces mots résonnent depuis un an, en cette période de crise sanitaire. Nous aurions aimé vous faire vibrer sur des rythmes de Jazz, vous faire danser au son de la bombarde et du bignou, vous faire chanter sur les airs de vos chanteurs préférés, mais cette année encore, nous sommes contraints d'annuler la fête de la musique. À l'heure où nous aurions dû nous lancer dans l'organisation de la fête de la musique, les contraintes sanitaires nous donnaient peu de perspectives optimistes pour organiser un événement qui réunit petits et grands, en nombre, dans un espace restreint. La fête de la musique est un événement important pour la commune, 3 scènes sont installées, son organisation demande des semaines de préparation mobilisant plus d'une cinquantaine de personnes, bénévoles, associations, agents municipaux, élus, sonorisateurs et artistes. C'est donc avec regret que nous devons annuler cette édition 2021. Si toutefois, la situation sanitaire le permet, nous organiserons une petite animation musicale pour animer le centre. Croisons les doigts ! ■

DÉCOUVRIR_

APPLI
GRATUITE

4 SITES
360°



Voyager dans le temps

APPLICATION GRATUITE DE MHT DISPONIBLE SUR ANDROID ET APPLE DÈS LE 21 JUIN 2021

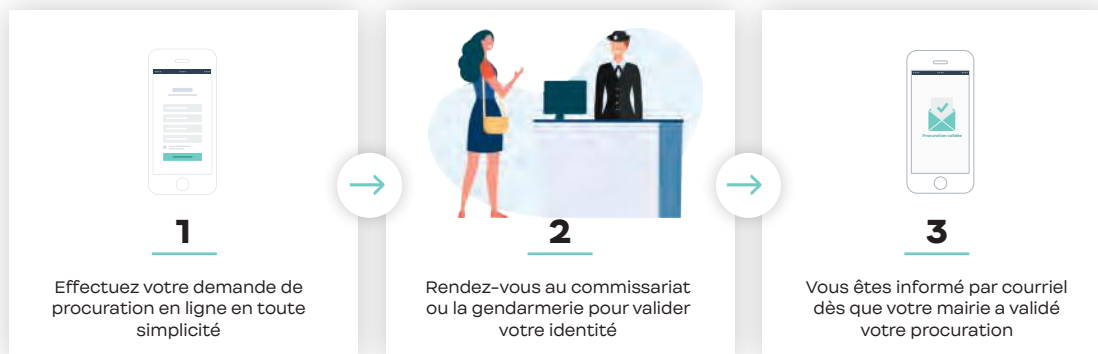
Voyager dans le temps, découvrir des paysages de Pluneret d'une autre époque en 360°, c'est ce que vous proposera l'application gratuite de MHT, disponible sur les stores Android et Apple dès le 21 juin. Munis de lunettes 3D, disponibles en mairie, vous plongerez dans un monde virtuel qui vous fera découvrir la commune sous un autre

angle. Grâce à l'audio guide, promenez-vous sur les différents sites que couvre l'application : la gare de Pluneret, la chapelle de Ste Avoye, l'aqueduc de Pluneret et les anciens chantiers ostréicoles à la pointe de Kerisper. De belles balades et découvertes en perspective. ■

Élections 2021

DEPUIS LE 6 AVRIL, FAITES VOS DEMANDES DE PROCURATION EN LIGNE !

Depuis le 6 avril 2021, il est possible désormais pour les électeurs de faire une demande de procuration de façon partiellement dématérialisée. Cette demande en ligne n'est pas obligatoire, il est toujours possible d'établir une procuration sur la base de formulaires papier. Cependant, ceux qui le souhaitent peuvent, depuis le 6 avril, faire leur demande depuis un ordinateur ou un smartphone. ■



Étape 1 : faire la demande

Connectez-vous sur :
→ maprocuration.gouv.fr

- Authentifiez-vous (via FranceConnect)
- Indiquez la commune dans laquelle vous êtes inscrit, la personne à qui vous donnez procuration (obligatoirement inscrite dans la même commune que vous) et indiquez enfin si vous donnez procuration uniquement pour la prochaine élection (en précisant quel tour, quel scrutin) ou pour une période donnée.
- Vous recevrez un numéro de dossier, que vous devrez présenter dans un commissariat ou une gendarmerie

Étape 2 : faire vérifier son identité

- Déplacez-vous en commissariat ou gendarmerie avec votre numéro de dossier pour faire vérifier votre identité auprès d'un officier ou adjoint de police judiciaire.
- Une fois votre identité vérifiée, la demande sera immédiatement transférée de façon dématérialisée vers votre commune d'inscription.

Étape 3 : votre commune valide votre demande

- Le Maire ou le service délégué se connecte au site mairie.maprocuration.gouv.fr, verra apparaître votre demande et pourra procéder aux vérifications d'usage.
- Si tout est conforme, on valide votre demande : vous serez informé par un message électronique.

LE VOTE PAR PROCURATION SANS CONDITION

Suite au décret permettant l'application de l'article 112 de la loi Engagement et proximité qui a supprimé toute condition au vote par procuration : le Code électoral dispose à présent que « tout électeur peut, sur sa demande, exercer son droit de vote par procuration ». Il n'est plus besoin de justifier d'une maladie, d'un handicap, d'un déplacement etc.



PROCHAINES ÉLECTIONS
LES 20 ET 27 JUIN 2021

Changement des lieux de bureau de vote

Bureaux n°1, 2,4 et 5 → Gymnase Michel Pommois
Bureau n°3 → Espace Gilles Servat

3 M€
INVESTISSEMENT

4,2 M€
FONCTIONNEMENT

Des projets lancés jusqu'en 2023

PLAN DE RELANCE ET SORTIE DE CRISE ÉCONOMIQUE

Le budget d'investissement 2021 est très important. Plusieurs gros projets qui se prolongeront sur 2022 et 2023 vont commencer à être mis en œuvre cette année. La rénovation du deuxième étage de la mairie, l'extension et la rénovation de la salle Nicolazic, la réalisation d'un terrain synthétique, des pistes cyclables et des travaux à l'école publique. Le montant total des dépenses d'équipement s'élève ainsi à 3 015 739 €. C'est le plus gros budget d'investissement prévu depuis plusieurs années. Il devrait être plus élevé encore en 2022. Ces projets correspondent à des besoins actuels et futurs pour la commune. En particulier les pistes cyclables répondent à une demande croissante de l'usage du vélo, amplifiée et facilitée par le développement du vélo à assistance électrique. Ce schéma, préparé depuis longtemps sous la coordination de la communauté de communes, arrive à maturité aujourd'hui et bénéficie de fortes subventions de la région, du département

et de l'État, augmentées suite à la crise sanitaire. C'est donc le bon moment pour les mettre en œuvre. Pour Pluneret, ce sera aussi l'occasion de requalifier les entrées de ville (notamment côté Sainte Anne) et la circulation du carrefour de Lescheby jusqu'au passage à niveau. Logiquement, avant ces travaux de voiries, les réseaux rue Lann Guerban seront enfouis. Ces travaux s'étaleront sur au moins trois ans pour un montant total estimé à 3 M€. Ces investissements seront financés, par nos excédents de fonctionnement, par des subventions et également par des emprunts. L'endettement par habitant, revenu à 840 € début 2021 va réaugmenter les trois prochaines années de manière mesurée. En 2023, plusieurs emprunts en cours se termineront. Avec les taux d'intérêt très bas dont nous pouvons bénéficier actuellement, nous devrions pouvoir limiter l'augmentation de la charge des annuités. En réalisant ces gros projets, nous allons pouvoir bénéficier du plan de relance mis

en place par le Gouvernement et profiter de la période favorable pour emprunter à des taux très bas. Tout en contribuant ainsi à la sortie de crise économique créée par la crise sanitaire, nous répondrons aux besoins des habitants de Pluneret et nous continuerons à améliorer les infrastructures de la commune.

La section de fonctionnement est construite en étant prudent pour les recettes. Le produit des contributions directes (taxes d'habitation et taxes foncières) est en hausse par rapport à 2020. Les effets de la suppression de la taxe d'habitation ne sont pas encore totalement établis. En fonction de la réalité des compensations, nous devons tirer les conséquences dans les budgets futurs. Après l'année 2020 très perturbée par la crise sanitaire, nous espérons que l'activité des services reprendra un cours normal en 2021. Les recettes sont prévues globalement au même niveau que dans le budget primitif 2020 et les dépenses en légère hausse. ■

FLORENCE HUSSARD

Un travail dans l'ombre depuis plus de 20 ans



Florence Hussard n'apprécie pas trop être mise en avant et il a donc fallu ruser pour lui remettre un diplôme pour 20 ans de bons et loyaux services. C'est donc lors d'un rendez-vous de travail que le maire, M. Vallein a félicité la responsable du service finances-ressources humaines de la commune pour son engagement et son dévouement

au service des élus, des agents communaux et des administrés. Ce petit moment de convivialité fut l'occasion pour le maire de rappeler l'importance du poste occupé par Florence et le professionnalisme avec lequel elle assume ses missions, son sens de l'écoute et ses qualités humaines reconnues de tous.

FINANCES



180 000 €
ACTION SOCIALE

1 984 112 €

CADRE DE VIE
ENVIRONNEMENT / SPORT / VOIRIE



157 500 €
CULTURE
COMMUNICATION

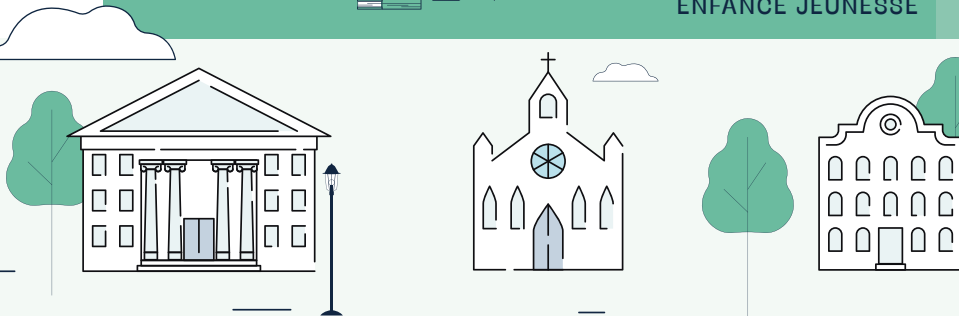
2 071 830 €



ÉDUCATION
ÉCOLE
RESTAURATION SCOLAIRE
ENFANCE JEUNESSE

2 095 703 €

MOYENS
BÂTIMENTS GÉNÉRAUX
ÉLUS



52 000 €
SÉCURITÉ



708 855 €
SERVICE À LA POPULATION / ASSOCIATION

habiter_

- 1_ collectif de 11 et 19 logements - Espacil
 2_ collectif social de 6 logements - Armorique Habitat
 3_ lotissement de 29 lots Le Clos Joséphine Mériadec



- 4_ collectif de 10 logements
 Bretagne Sud Habitat
 5_ 2 collectifs sociaux de 6 et 7 logements
 Armorique Habitat →



Bilan urbanistique de l'année 2020

70 PERMIS ET 159 DÉCLARATIONS PRÉALABLES POUR EXTENSIONS, ABRIS DE JARDINS, PISCINES

En 2020, 70 permis ont été déposés correspondant à la création de 41 logements, 19 logements sociaux en collectifs et des extensions d'habitations. 159 déclarations préalables ont été déposées pour des extensions, abris de jardins, piscines... 183 certificats d'urbanisme d'informations ont été délivrés. Plusieurs opérations vont être livrées en 2021 : deux collectifs de 11 et 19

logements, rue Georges Cadoudal, réalisés par NEXITY et revendus à l'opérateur social ESPACIL. Un collectif de 10 logements réalisé par BRETAGNE SUD HABITAT est également en construction dans cette même rue. Trois collectifs sociaux vont démarrer courant de l'année : 2 de 6 et 7 logements par ARMORIQUE HABITAT au lotissement Dervenn 1 à Lann Guerban, et 1 collectif de 6 logements par le même opérateur

au lotissement les Jardins du Pireneu. Pour ce qui est des permis d'aménager un lotissement de 39 lots « le Clos Joséphine » à Mériadec a été accordé et les travaux débutent courant Mai. Un permis d'aménager de 10 lots « Doar Ezan » rue Léonard de Vinci est également accordé depuis le 29 mars et la viabilisation devrait démarrer après l'été. ■

DÉCLARATION EN LIGNE

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

À compter du 1^{er} janvier 2022 les collectivités devront être dotées d'un téléservice permettant aux usagers et aux professionnels de déposer par voie électronique leur demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables), en plus de la voie papier habituelle. Si les notaires peuvent déjà utiliser un portail web, AQTA anticipe et envisage d'ouvrir le service à l'ensemble des usagers au cours du 1^{er} semestre 2021 et permettre ainsi le dépôt en ligne des déclarations préalables. Les permis de construire suivront dans le courant du second semestre.

Ce portail facilitera à terme la transmission et le suivi des dossiers ainsi que la réduction des délais de traitement. Cela participe également à la réduction du volume de papier. ■



AMÉNAGEMENT FONCIER

Réhabilitation du presbytère en logements

Le Presbytère, rue Yvon Nicolazic, a fait l'objet d'un compromis de vente au prix de 401 000 € et la signature définitive devrait intervenir à l'automne. Ce bâtiment va être réhabilité en 6 à 8 logements. ■

PROJET DE CENTRE-VILLE

Pluneret une ville à la campagne

En 2019 la commune a postulé à un appel à projet régional de revitalisation des centres bourgs. La candidature de Pluneret n'a pas été retenue, mais la volonté des élus est de maintenir ce projet inscrit dans le programme de la mandature. Pluneret, bourg agricole à l'origine, a subi pendant des décennies une urbanisation diffuse, mais le cœur de bourg a peu évolué. Coïncée entre Auray et Sainte Anne d'Auray, pôles commerciaux et touristiques, Pluneret doit trouver une nouvelle identité capable de fournir des services, des commerces, de mettre en valeur les espaces publics, les entrées de ville avec une recherche de satisfaction aux besoins de rencontre ; le tout accessible à vélo et à pied. Cela nous a amené fin 2020 à solliciter l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) qui accompagne la commune dans la rédaction d'un cahier des charges et le choix d'un bureau d'études pluridisciplinaires, avec des compétences en urbanisme, architecture, environnement, déplacements doux, sociologie... mais aussi en animation d'une démarche participative et coconstruite avec la population sur ce projet. Le choix du bureau d'études devrait intervenir d'ici l'été. L'étude quant à elle s'étalera sur une année environ. ■

↳ Bourg de Pluneret

Photo prise par Breizh Drone lors du reportage photos en 2020.

Une carrière en or !

Le 25 février dernier, M. le Maire a remis à Viviane Briend, un diplôme récompensant 35 ans d'une carrière dédiée au service du public. C'est en effet le 16 mai 1985 que Viviane a intégré les services de la Commune comme agent de bureau.

Aujourd'hui responsable du service urbanisme, Viviane sait tout, ou presque, de la commune : le nom d'une rue, qui habite à tel endroit, le traitement

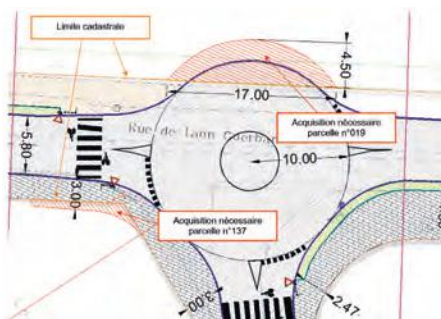
des dossiers de demande d'urbanisme en dit long sur la vie pluneretaise ! Mais les compétences et les qualités professionnelles de Viviane ne sont plus à démontrer et c'est toujours avec discrétion qu'elle reçoit les administrés et les conseille dans leurs démarches. Contraint par la COVID, c'est en petit comité que M. Vallein et M. Gouraud, adjoint à l'urbanisme, ont chaleureusement félicité Viviane.

VIVIANE BRIEND



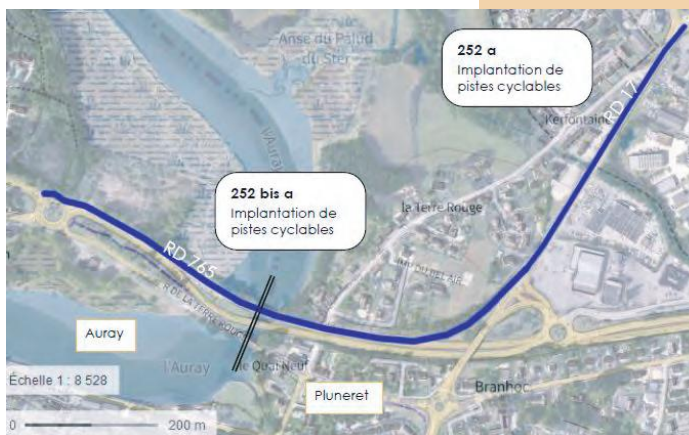
aménager_

Axe 5.
Sainte Anne > Pluneret ↓



↙
Création d'un mini giratoire au carrefour de Lescheby.
Devant le nombre croissant de construction sur ce secteur, il est devenu nécessaire de permettre une intégration plus simple des véhicules dans le flux circulaire.

Axe 6.
Collège de Kerfontaine > Auray ↓



Piste cyclable validée

SAINTE-ANNE D'AURAY > PLUNERET > AURAY

La piste cyclable reliant Sainte-Anne d'Auray – Pluneret (axe 5), puis jusqu'à Auray (axe 6) est validée. Un programme de travaux prévisionnel a été établi et se définit comme suit :

Septembre 2021 - effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue Lann Guerban pour une durée de 6 mois.

Septembre 2021 - début des travaux reliant le collège de Kerfontaine à la Terre Rouge à Auray pour un prévisionnel de travaux de 6 mois.

Avril 2022 - Travaux piste cyclable le long de la RD17 en venant de Sainte-Anne d'Auray pour une durée de 3 mois et aménagement d'un abri-bus PMR au carrefour de la rue des îles.

Cet arrêt de car sera décalé de la rue principale ce qui évitera d'avoir des véhicules qui tamponnent derrière le car et se retrouvent bloqués sur le passage à niveau.

Fin 2022 - Poursuite des travaux de la piste cyclable sur l'ensemble de la rue Lann-Guerban pour une réalisation définitive début 2024, comprenant la reprise totale de la voirie et des aménagements spécifiques des carrefours.

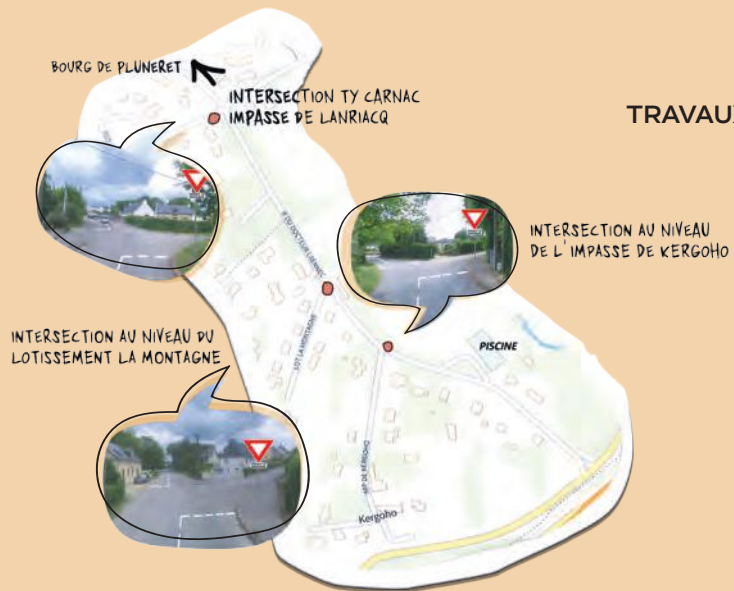
Aménagement de 2 carrefours

Nous profiterons des importants travaux de la piste cyclable pour créer un aménagement au carrefour de Lescheby et reprendre l'ensemble du carrefour de la croix percée. ■

La fibre optique

La société AXIONE poursuit le déploiement de la fibre optique sur une majeure partie de Pluneret. Celle-ci devrait être opérationnelle fin juin 2021. 3415 prises seront installées sur le périmètre défini. La majeure partie de la fibre est souterraine et passe par les chambres Télécom. Une autre partie est aérienne et est développée sur des poteaux bois. Pour connaître le périmètre de couverture de la fibre et votre éligibilité, vous pouvez consulter le site « la fibre pour tous ». Les différents opérateurs prendront contact avec chaque client afin de permettre un raccordement à la fibre. ■

→ www.lafibrepourtous.com



Rue du Docteur Laënnec

Une modification des conditions de circulation de cet axe sera mise en fonction à compter du 31 mai 2021. Un courrier a été envoyé à chaque riverain pour présenter le projet et faire un essai sur une année. En effet, les données radar ont mis en évidence des vitesses excessives dépassant les 30km/h. Sur la période de relevés de 2 semaines, près de 13 000 véhicules en direction de la route de Ste Anne ont été comptabilisés et 4500 dans l'autre sens. Quant à la rue Ste Avoye, elle est principalement empruntée le soir pour les véhicules entrants. L'objectif est de rendre les voies perpendiculaires de Ty Carnac, Le Clos la Montagne et impasse Kergoho prioritaires afin de réduire considérablement la vitesse sur l'axe principal qui imposera aux conducteurs 3 arrêts ou un fort ralentissement. ■

Terrain de foot synthétique

La commune avait le projet de créer un terrain de sport synthétique au lieu-dit Lanriacq. Une étude de sols et de faisabilité a été faite en fin d'année 2020. Le résultat était peu favorable à la création de ce type d'infrastructure sur une zone particulièrement humide. La décision a donc été prise de transférer ce projet au stade Jean Le Carrer. La volonté affichée est d'avoir ce terrain opérationnel pour le 1^{er} septembre 2022. Une étude conjointe est menée pour la création de vestiaires normalisés correspondant à une homologation ligue. Ce terrain permettra des utilisations multiples, pour les écoles, collège, CSP Pluneret et ESM Mériadec. ■

Cimetière

Une réflexion est en cours pour repenser le déplacement des personnes à mobilité réduite, rendre le cimetière moins minéral et faciliter son entretien. La réflexion s'engagera aussi sur des espaces végétalisés. ■

Carrefour Santenoz

Un aménagement spécifique sera réalisé au niveau du carrefour de Santenoz. Il est impératif de sécuriser ce carrefour. Un busage complet avec une traversée de route sera réalisé. Cela permettra de pouvoir utiliser une partie de l'accotement. Un nouvel abri-bus sera installé. Des marquages en résine pépite de parts et d'autre de ce carrefour seront positionnés sur la départementale. Des panneaux lumineux seront installés afin de sensibiliser les automobilistes et les inciter à lever le pied. La signalisation horizontale sera reprise en résine. ■

Programme voirie 2021

Nous poursuivons notre programme de réfection des routes en reprenant en enrobé les voies suivantes : 2^{ème} tranche de Pont Sal, Kervamentad, rues de Kernanec, Kerniolen, accès piétons au Dojo salle Gilles Servat, entrée ex maison Thorel, dessous du pont passerelle au Téno et diverses remises en état du réseau d'eau pluviale. ■

D'agent à adjoint au DST

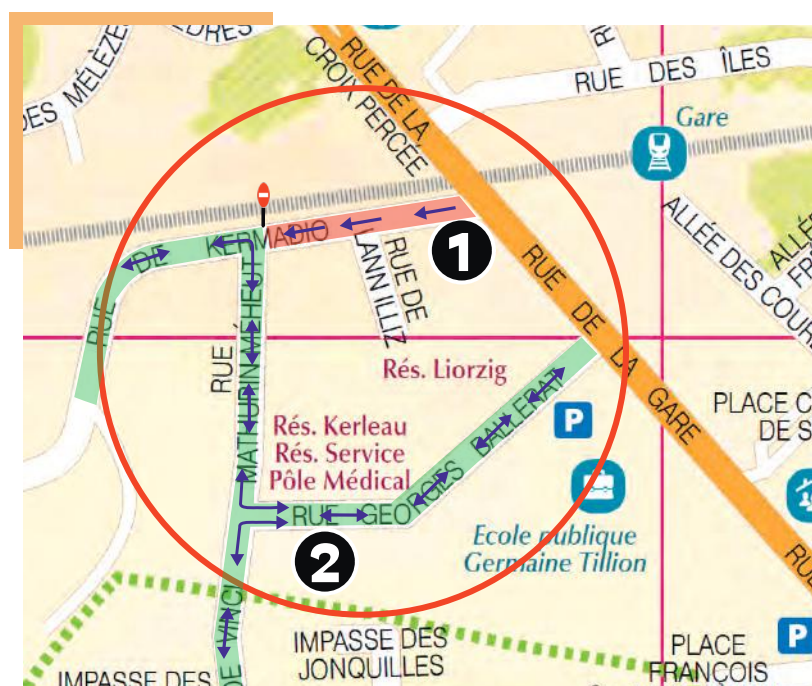
EDERN HERTGEN

Accompagné de Karl Hurtaud, adjoint aux travaux et de Dominique Crublet, directeur des services techniques, le maire Franck Vallein a remis le 25 mars à Edern Hertgen, un diplômé récompensant 20 ans de labeur aux services techniques municipaux. C'est en décembre 2007 qu'Edern a rejoint les effectifs de la commune en tant qu'agent du service espaces verts.

Ses compétences, ses qualités humaines l'ont vite promu responsable du service puis, adjoint au directeur. Discret et efficace, Edern pilote les services comme son vélo qu'il pratique assidûment. Aujourd'hui, Edern s'épanouit dans son travail au sein d'une équipe motivée et conviviale.



expérimen- ter_



1 ↘ Rue de Kermadio

La circulation passe à sens unique à compter **du 1^{er} Juillet** sur la portion délimitée en rouge sur le plan

- ↔ Nouveau sens de circulation
- Passage à sens unique
- Nouveau schéma de circulation

↙ 2

Rues M.Meheut, G. Ballerat et L. de Vinci
Nouveau sens de circulation pour rejoindre la gare

Modification de la circulation rue de Kermadio

À COMPTER DU 1ER JUILLET 2021

Dans la continuité de cette piste cyclable venant de la rue Lann-Guerban, la rue Kerleau sera mise en sens unique à titre expérimental au 1^{er} juillet 2021. L'objectif est principalement de sécuriser le passage à niveau. Le sens

de circulation se fera en direction de Kerleau-Kermadio et la rue Mathurin Meheut. Elle permettra aussi une meilleure intégration de la piste le long de la voie SNCF et reprendra la descente vers la rue Mathurin Meheut. ■

Maisons fleuries

UN FORMULAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

En 2020, la crise sanitaire nous a contraint d'annuler l'évènement des Maisons Fleuries. Nous repartons en 2021 pour que ce fleurissement soit encore plus beau. La commune de Pluneret souhaite mettre à l'honneur les personnes qui par le fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, participent à l'esthétisme du cadre de vie de la commune. Nicolas Le Gros, adjoint à l'environnement vous convie à

cette belle rencontre avec la nature dans vos maisons, jardins et balcons, afin de montrer combien notre commune est belle. Un jury passera pour constater le fleurissement et en apprécier toute la richesse, entre le 20 mai et le 15 juin. Les personnes inscrites seront invitées à une remise de prix courant septembre. N'hésitez pas à vous inscrire nombreux et nombreuses à cet évènement. ■



RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

→ Objet « Maisons Fleuries »

L'évènement des « Maisons Fleuries » a pour objectif de mettre en valeur et de récompenser les actions menées par les Pluneretains en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses. Il est ouvert à tous les résidents Plunerétains et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire. Ce fleurissement est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil.

→ Inscription

L'inscription est gratuite et obligatoire. Elle peut se faire en mairie, ou sur le site de la mairie www.pluneret.fr. Les personnes peuvent s'inscrire dans une ou plusieurs catégories. Le jury pourra proposer un changement de catégorie. La clôture des inscriptions est le 10 juin 2021.

→ Visibilité du jardin

Le jardin, balcon, cour, terrasse doivent être visibles de la rue. Le jugement s'effectuant depuis le domaine public.

→ Catégorie

1 : jardin visible de la rue - 2 : balcon, fenêtre, terrasse, jardinet - 3 : tous commerces

→ Grille de notation

Les éléments d'appréciation pris en compte pour la notation sont les suivants :

Le cadre végétal ou vue d'ensemble pour les piétons, les automobilistes, les cyclistes...

(note /20). La qualité de la floraison : aspect esthétique ; harmonie des formes, des couleurs et des volumes (note /20). La quantité du fleurissement : aspect technique ; nombre de végétaux utilisés en rapport avec l'espace concerné (note /20). La propreté et les efforts faits en matière d'environnement immédiat (note /20). La recherche faite en matière d'associations végétales (note /20). Pour se voir attribuer une récompense il faut obtenir au moins la moyenne de 12/20. Possibilité au jury d'attribuer des prix spéciaux, coup de cœur, fleurissement original, remarquable ou pour encourager une initiative intéressante d'un site qui n'aurait pas été inscrit.

→ Prix

Un bon d'achat aux trois premiers de chaque catégorie.

1^{er} prix 50 € - 2^{ème} prix 40 € - 3^{ème} prix 30 €

→ Photos

Les participants acceptent sans contrepartie que des photos de leurs fleurissements soient réalisées par les membres du jury et autorisent la publication de celles-ci lors de la projection d'un diaporama, dans les bulletins municipaux, sur affichage de la commune, sur le site internet de la commune de Pluneret et dans la presse locale.

→ Diffusion

La diffusion concernant cet évènement sera faite dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune, sur le panneau lu-

mineux de la commune, par voie d'affichage et dans la presse locale.

→ Déroulement

Les membres du Jury visiteront les différents sites du 20 mai 2021 au 15 juin 2021. Le jury établira un classement dans chacune des 3 catégories.

→ La composition du jury

Placé sous la Présidence de Monsieur le Maire ou de son représentant, le jury est composé de 6 membres : Monsieur Le Maire ou son représentant, 1 agent communal, 1 personne « experte » désignée par le Maire, 3 élus municipaux et le Président de la commission environnement. Le jury se réserve le droit d'annuler l'évènement si le nombre de participants est trop faible.

→ Résultat et remise des prix

Chaque participant sera personnellement informé par courrier ou par mail de la date de remise officielle des prix. La remise des prix sera organisée par la municipalité lors d'une cérémonie courant septembre 2021. Les résultats seront annoncés dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et pourront être communiqués à la presse locale.

→ Acceptation du règlement

Les Pluneretains inscrits à « L'évènement les Maisons Fleuries » acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

Règlement disponible sur www.pluneret.fr

rencontrer_

Le SAAD de Pluneret

RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE ET CERTAINS DE LEURS BÉNÉFICIAIRES



Pour nous joindre
Sonia et Lucie vous
accueillent au CCAS
3 Rue du Rohu
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h00
sur rendez-vous

02 56 54 01 35
06 23 92 17 68
saad@pluneret.fr

Présentation du service

Le Service d'Aide à Domicile du CCAS de Pluneret compte 18 agents (2 hommes et 16 femmes) et prend en charge environ 110 bénéficiaires. Les agents interviennent principalement sur la commune de Pluneret, Mériadec et en complément Ste Anne d'Auray, Auray. Les aides à domicile interviennent du lundi au dimanche de 8h à 20h. Les interventions du week-end sont réalisées essentiellement pour les aides aux repas. Le service assiste les personnes âgées et/ou handicapées ou atteintes de pathologies chroniques dans les actes quotidiens de la vie, à l'exclusion d'actes de soins :

- Entretien du logement : ménage, entretien du linge
- Courses, préparation et aide à la prise des repas
- Aide à la toilette
- Aide aux transferts
- Aide à l'habillage et au déshabillage
- Soutien moral, stimulation, écoute, activités (jeux, lecture, écouter de la musique...)
- Assistance administrative simple
- Accompagnement dans les déplacements : rdv médicaux, courses, promenade...
- Vigilance et signalement de tout état inhabituel

Le service travaille avec les différents partenaires de proximité : cabinet infirmier, kinésithérapeute, médecin, hôpital, HAD, afin de coordonner au mieux les interventions et de pouvoir alerter au plus vite les différents acteurs du parcours de soins. ■

Vous avez besoin d'aide ? Comment faire ?

Prenez contact avec le service, la coordinatrice se rend à votre domicile pour évaluer vos besoins et vous accompagne dans la constitution du dossier administratif auprès du Conseil Départemental pour l'obtention de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la caisse de retraite et/ou de la mutuelle pour obtenir une aide financière.

Nous définissons ensemble votre plan de prise en charge (les jours, le créneau horaire, le temps de la prestation) selon vos besoins et de votre historique de vie. Les interventions sont modifiables selon vos besoins et selon l'évolution, les pathologies et la perte d'autonomie. Le personnel qualifié est mis à votre disposition. Nous assurons son remplacement en cas d'absence. Il reste sous notre responsabilité durant son intervention.

Des prestations de qualité

Le SAAD est dit prestataire lorsqu'il met du personnel à disposition de la personne et est l'employeur de l'aide à domicile (nous effectuons le paiement des cotisations salariales (bulletin de paie, déclarations URSSAF, caisse de retraite...). Ainsi, pour vous, pas de contraintes administratives.

Facturation : vous recevez chaque début du mois suivant une facture que vous pouvez régler soit par chèque, soit par prélèvement automatique. Chaque fin d'année, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de bénéficier du crédit d'impôts de 50 %. ■



1



5



6



2



3



4



7



8

1 Photo équipe SAAD (prise avant la crise sanitaire)
(De g. à d.) Rang 1 : Sabrina Tartary, Marie Noëlle Belz, Virginie Rebolho, Patricia Madec (Directrice du CCAS), Marie-Annick Le Garrec, Danièle Le Diot, Nathalie Berthaud, Lydia Prono, Marie Ange Grassart. **Rang 2 :** Fabrice Delanerie, Alice Troisvallet, Virginie Le Berrigaud, Mélissa Paul, Lucie Audra (Assistante SAAD) et Sonia Magadur (Coordinatrice SAAD). Agents absents : Valérie Carvalho, Isabelle Evenas, Valérie Faelens, Maud Terhondat, Sandra Perraudin, Pascal Audrain, Enora Egistei **2** Mme Dominique Janot, bénéficiaire du service et Marie Ange Grassart (aide à domicile) **3** Marie-Noëlle (Aide à domicile) et Mme Denise Ropert (bénéficiaire du service) lors d'une balade. **4** Mme Renée Audran, doyenne de la commune qui a fêté ses 100 ans. **5** Sonia Magadur, coordinatrice SAAD **6** Lucie Audra, assistante SAAD. **7/8** Alice Troisvallet et Fabrice Delanerie, agents SAAD, travaillent actuellement à la mise en place de protocoles d'interventions, ceci dans le cadre de la démarche qualité. ■

Témoignages

« C'est un métier tourné vers les autres qui allie relationnel, humanité et polyvalence. Il faut toujours avoir un mot pour redonner le sourire malgré la souffrance. Il faut s'adapter à toutes les situations et à toutes les pathologies. Avoir une grande capacité d'écoute pour répondre au mieux aux besoins de la personne. » ■

Marie-Noëlle Belz Aide à domicile

« J'apprécie les services du SAAD. Les auxiliaires de vie sont aimables et à l'écoute. Chaque prestation est pour moi un moment très agréable. Le jeudi, c'est le jour des courses mais aussi une sortie qui me permet de m'évader de mon domicile. Sans l'aide des auxiliaires de vie, je ne pourrais pas sortir de chez moi. J'en suis très contente. » ■

Mme Dominique Janot bénéficiaire du service

100 ans, elle peut rester chez elle grâce au SAAD !

Mme Renée Audran, doyenne de la commune, a fêté ses 100 ans le 19 mars dernier. Elle a reçu la visite de M. le Maire et des adjoints qui ont tenu à marquer l'évènement. Elle reçoit chaque jour l'aide d'une auxiliaire de vie, ce qui lui permet de rester vivre à domicile. ■

Plan canicule 2021

J'ADOpte LES BONS GESTES

L'été approche ! Et les chaleurs sont susceptibles de créer des situations particulièrement difficiles pour nombre de Pluneretains. Soyez vigilants ...

À Pluneret

Le Centre Communal d'Action Sociale tient à jour un registre qui a pour but, en cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet, de prendre contact avec les personnes recensées et de s'assurer de leur santé et de leurs besoins.

Ouvert toute l'année, le registre d'inscription est destiné aux personnes âgées, aux personnes vulnérables et/ou handicapées, aux personnes isolées à leur domicile. Il est strictement confidentiel. L'inscription, la modification ou la radiation sur le registre relèvent d'une démarche volontaire de la personne ou de son entourage.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune de Pluneret. ■

- T. 02 97 24 49 60
- M. ccas@pluneret.fr
- 3 rue du Rohu, Pluneret



**JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens ma
maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et je prends
des nouvelles de mes
proches

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15

Rendez-vous à confirmer !
**LE REPAS ANNUEL
DES SENIORS**

La date du dimanche **28 novembre 2021** a été retenue pour le repas annuel des seniors qui aura lieu au restaurant scolaire (si un allègement des contraintes sanitaires nous permet de nous retrouver)

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.



**UNE SOLUTION
DE RÉPIT À DOMICILE**

1.2.3 SOUFFLEZ !

**S'OFFRIR UN RÉPIT
BIENFAISANT**

Bulle d'air

UN SERVICE D'AIDE AU RÉPIT POUR LES AIDANTS

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021. Les premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services sont : Pontivy Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et le secteur d'Auray, avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2021. Grâce au service Bulle d'air®, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile : en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum), de nuit, ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus ponctuellement ou de façon régulière.

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relai auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties... ■

Qui peut bénéficier de bulle d'air et comment ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant AMPER par téléphone ou en envoyant un mail. Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50% peut être appliquée. ■

→ AMPER T. 02 97 46 51 97
→ M. bulledair@amper-asso.fr

Qui peut devenir relayeur ?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé. Pour en savoir plus, contactez AMPER par mail ou par téléphone. ■

→ AMPER T. 02 97 46 56 11
→ M. rh@amper-asso.fr
→ www.amper.asso.fr

remercier_

_De g. à d. Annie Incana, Carole Péron, Catherine Bernard, et Liliane Thomas ↓



Pôle enfance

REMERCIEMENTS POUR LEUR ENGAGEMENT

Une convocation surprise pour une remise de diplôme

Au mois de mars, Monsieur Le Maire, Franck Vallein a remis à Carole Péron, Catherine Bernard et à Annie Incana, le diplôme d'argent venant récompenser, pour chacune le travail réalisé depuis plus de deux décennies au sein des équipes municipales. Arrivée en 1997, Carole exerce en tant qu'ATSEM à l'école Germaine Tillion. De leur côté, Catherine et Annie travaillent au restaurant scolaire, depuis 1992 pour Catherine et 1995 pour Annie. On ne compte plus les enfants des deux écoles qu'elles ont chaleureusement encadré, aussi bien en semaine, le mercredi pour l'accueil de loisirs sans oublier nos aînés tous les quinze jours avant l'apparition de la covid-19. La commune les félicite et les remercie pour leur engagement. ■

Un départ en retraite qui laissera un vide

Le mardi 23 mars, Monsieur Le Maire a rendu visite à Liliane Thomas, ATSEM à l'école maternelle Germaine Tillion, pour lui souhaiter un bon départ en retraite. Malheureusement, les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas de rendre hommage, comme il se doit, à une carrière bien accomplie. Depuis son arrivée au sein des équipes communales, elle a en effet su imposer son sourire, son dynamisme, sa spontanéité et sa gentillesse. Son absence laissera, sans nul doute, un vide pour les équipes, aussi bien communales que pédagogiques, mais aussi pour les enfants qu'elle choyait et qui l'appréciaient. Bon vent Liliane. ■

La MDJ s'adapte à toutes les situations !

CONTINUER À CRÉER UNE BELLE DYNAMIQUE DANS LA STRUCTURE ET MAINTENIR UN LIEN SOCIAL AVEC NOS JEUNES

PROJETS TOUJOURS EN COURS

TerreHappy : partager et vivre un projet qui a du sens

Le collectif « TerreHappy » est un projet rassemblant les ados de la MDJ depuis 2019 autour d'une envie commune : rendre à notre planète sa beauté naturelle. Cette année les ados se sont de nouveau mobilisés et responsabilisés à travers différentes actions citoyennes comme l'évènement « world clean up day », organisé par le syndicat mixte « Grand site dunaire » Quiberon-Gâvres, le concours photos « photochoc » initié par Vannes Agglomération, le challenge ramassage de mégots et un « run écolo » course aux déchets dans Pluneret. ■



World clean up day ↗

Photo prise été 2020 lors d'une action de ramassage dans Pluneret, port du masque non obligatoire en extérieur à cette période.



BPDJ Intervention ↗

Photo prise pendant les vacances de Noël 2020 lors de l'action sensibilisation aux dangers d'internet avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de Vannes (BPDJ).

SENSIBILISATION AUX CONDUITES À RISQUES

Projet prévention et contr'addiction

Depuis 2020 nous travaillons avec les jeunes sur un projet qui a pour objectif de les sensibiliser aux différentes conduites à risques. Pour ce faire nous avons mis en place des actions de sensibilisation au cours de l'année avec différents partenaires comme la gendarmerie, les pompiers et l'association Douar Nevez. Nous avons pu aborder des thématiques telles que « les dangers d'internet » et « les risques liés aux usages numériques ». En parallèle de ces actions, nous avons mis en place des ateliers de prévention avec des formations gestes premiers secours « psc1 » et un stage sauvetage côtier sera programmé cet été. Des conférences grand public avaient été programmées mais ont dû malheureusement être annulées en raison de la crise sanitaire. Ces conférences seront reprogrammées dès que la situation le permettra. ■



La MDJ fait sa prévention !

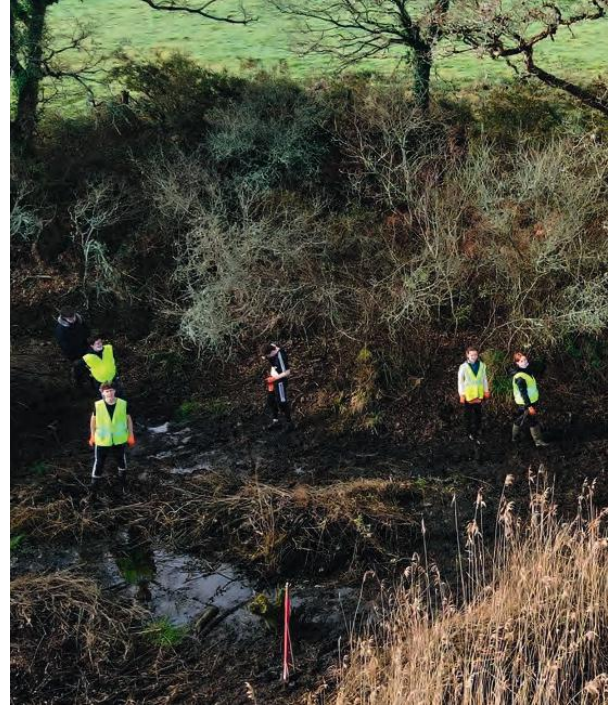
RDV le 26 JUIN 2021 10h-17h

Toujours en lien avec le projet « Prévention & Contr'Addiction » la MDJ organise une journée sur le thème de la sécurité routière. Rendez-vous le samedi 26 juin sur le site de Lanriacq si la situation sanitaire le permet. Une journée pour tous publics de 10h à 17h avec différentes animations : pilotage voitures radio commandées, initiation trottinette tout terrain électrique et FatBike, piste routière pour enfants, voiture « TEST CHOCS », ateliers prévention avec la gendarmerie et les pompiers, etc. ■

JEUNESSE_



Baccharis →



Chemin Ste Avoye →



Cabanon ostréicole →



Mare Clos Cadoudal →

Les jeunes en chantier

LUTTE CONTRE LE BACCHARIS DANS UN ESPACE CLASSÉ NATURA 2000

Les quatre sessions de chantier organisées dans l'année attirent toujours les adolescents qui fréquentent la Maison des Jeunes. Lors de la session des vacances d'hiver, les 12 jeunes âgés de 11 à 16 ans ont participé à la lutte contre le baccharis dans le marais de Bransquel qui est l'estuaire du ruisseau Le Rohu qui traverse la commune du nord au sud. Un espace naturel à fort enjeu patrimonial et classé en zone Natura 2000, car il abrite des habitats et des espèces dites

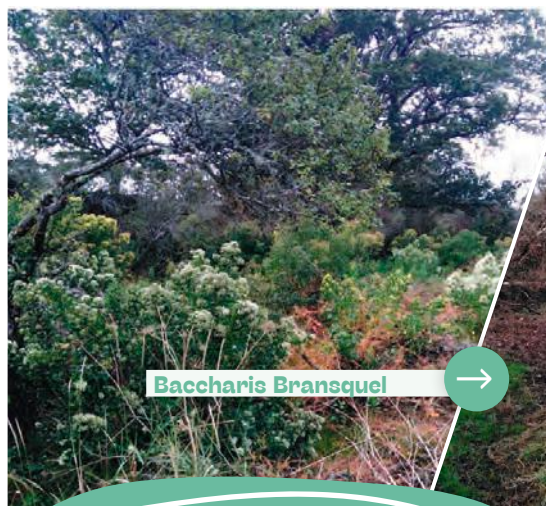
d'intérêt communautaire comme la loutre, l'anguille ou le hibou des marais pour ne citer qu'eux. L'action a consisté à arracher de jeunes plants mais aussi à dessoucher de vieux spécimens isolés ou en groupe au cœur de la roselière. Ainsi ce sont plusieurs centaines de jeunes plants et plus de 30 pieds adultes qui ont été consciencieusement enlevés. La présence de chevreuils, de cygnes et autres poules d'eau ont agrémenté cette semaine riche en découverte et en partage. ■



Chemin creux Kerloury →

↳ **Le groupe de jeunes**

Présentation de différents chantiers (avant et après) réalisés par des participants engagés et motivés !



Baccharis Bransquel →



LA RECETTE DES JEUNES EN CHANTIER :

- 1 Une activité extérieure et manuelle.
- 2 Des chantiers axés sur la préservation de l'environnement.
- 3 Des adolescents, filles et garçons impliqués et motivés.
- 4 Un encadrement issu de l'éducation populaire qui prend en compte chaque individu, valorise les savoir-être et les savoir-faire et assure l'équilibre entre sécurité et convivialité.



Fontaine de Kervinduc →



Chemin creux Cosquer →



Cabanon en bois →



les
APEROS
klam 2021

FESTIVAL ITINÉRANT
EN PAYS D'AURAY

DU 20 MAI AU 26 AOÛT
27 CONCERTS GRATUITS

AURAY | BREC'H | CAMORS | LANDÉVANT | MÉRIADEC
PLUMERGAT | PLUNERET | PLUVIGNER | SAINTE-ANNE D'AURAY

COVID-19
MERCİ DE RESPECTER
LE PROTOCOLE SANITAIRE



WWW.KLAM-RECORDS.NET



ville de
Pluneret
Pluneret